



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Interdiction de stationnement et de circulation Parkings Centre Polyvalent et Salle Union à Hobscheid

En raison de l'organisation de la kermesse à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 2 juillet 2024, a voté un règlement d'urgence temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Tout stationnement et toute circulation de véhicules sont interdits sur le parking du Centre Polyvalent à Hobscheid, sur la partie délimitée par des barrières, ceci du lundi, 8 juillet 2024 à 8h00 au mercredi, 17 juillet 2024 à 23h59 au plus tard.
- Art. 2 : Tout stationnement et toute circulation de véhicules sont interdits sur le parking de la Salle Union à Hobscheid, sur la partie délimitée par des barrières, ceci du mercredi, 10 juillet 2024 à 16h00 au mercredi, 17 juillet 2024 à 23h59 au plus tard.
- Art. 3 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 4 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 2 juillet 2024
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Carlo Moes



Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu